

DOSSIER TECHNIQUE

Enfouissement ligne HTA forêt d'Evieu GROSLEE ST BENOIT



ENEDIS

ENEDIS

ENEDIS DR SirhoDR

288 Rue Dugesclin 69003 Lyon



382 Rue des Fontanettes

73170 Yenne



1005 Z.I La Gloriette 38160



860 Route du ravet

73520 ST BERON

SOMMAIRE

I.	Plan général des ouvrages en zone réserve naturelle.....	2
II.	Descriptions de travaux.....	4
A.	Méthode de travail.....	4
B.	Zone de stockage	6
III.	Eco-chantier.....	7
A.	Impact sur l'environnement	7
B.	VTM Environnement et VTM Granulats	8

I. Plan général des ouvrages en zone réserve naturelle

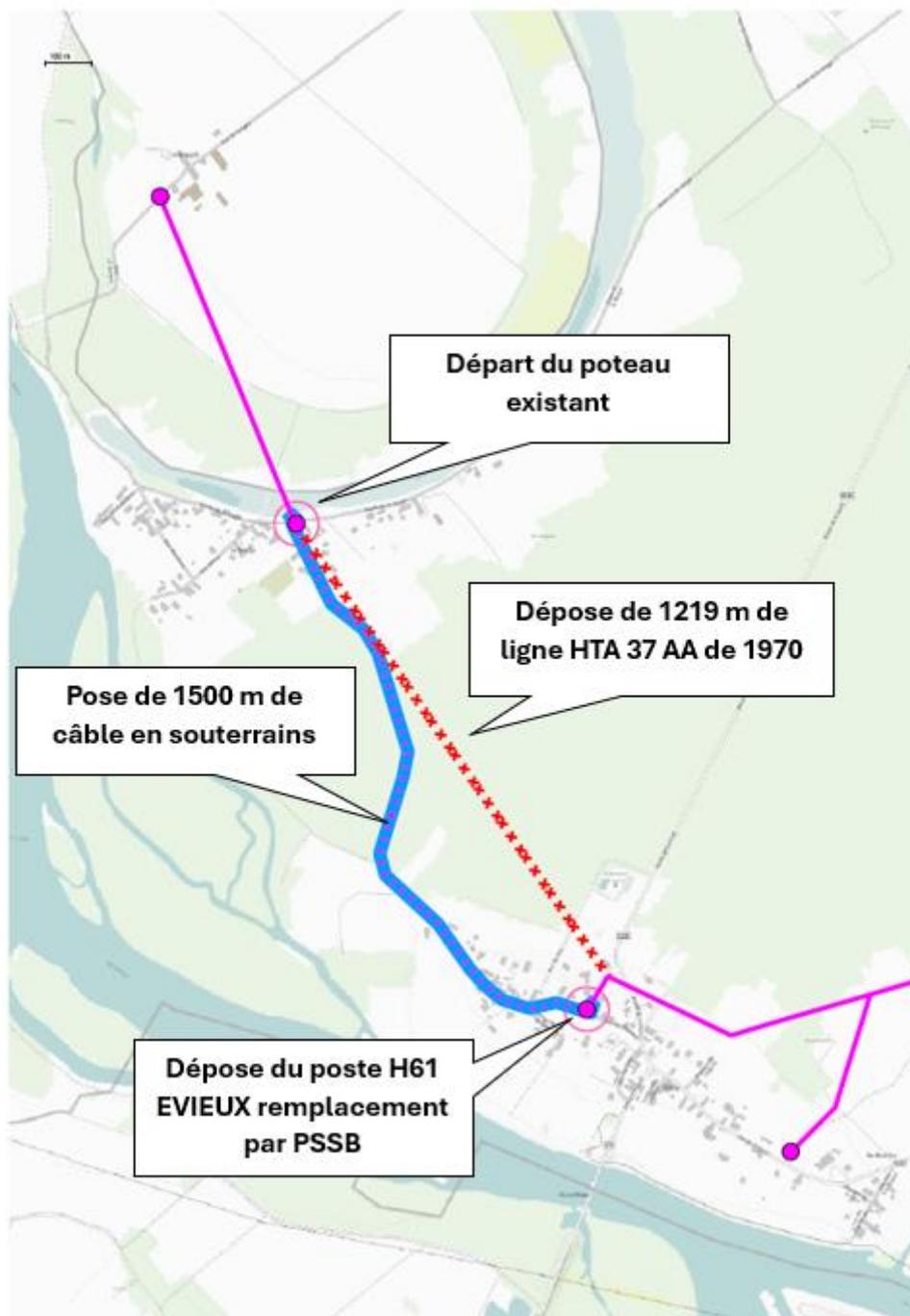


Figure 1 : Plan général

Le projet est d'enfourer la ligne aérienne haute tension qui traverse la forêt d'Evieu.

Les travaux se concentreront sur la pose des câbles en souterrains sur la chaussée de la rue du Château.

L'impact du chantier sur la réserve naturelle reste assez limité. Comme on peut le voir sur la figure n° 2, l'emprise de la réserve sur le tracé global du chantier correspond à environ 1/3 du tracé et ne se fera que sur la chaussée. Il n'y a donc aucun impact sur l'environnement de la forêt.

L'intérêt de ces travaux, étant aussi de stopper les problèmes de coupures électrique à répétition, qui sont d'une part gênante pour les habitants mais d'autres part **a un impact sur la réserve en raison des difficultés d'accès pour intervenir sur la ligne aérienne en zone protégée.**

Il n'y a aura donc aucun dommage sur la végétation environnante.

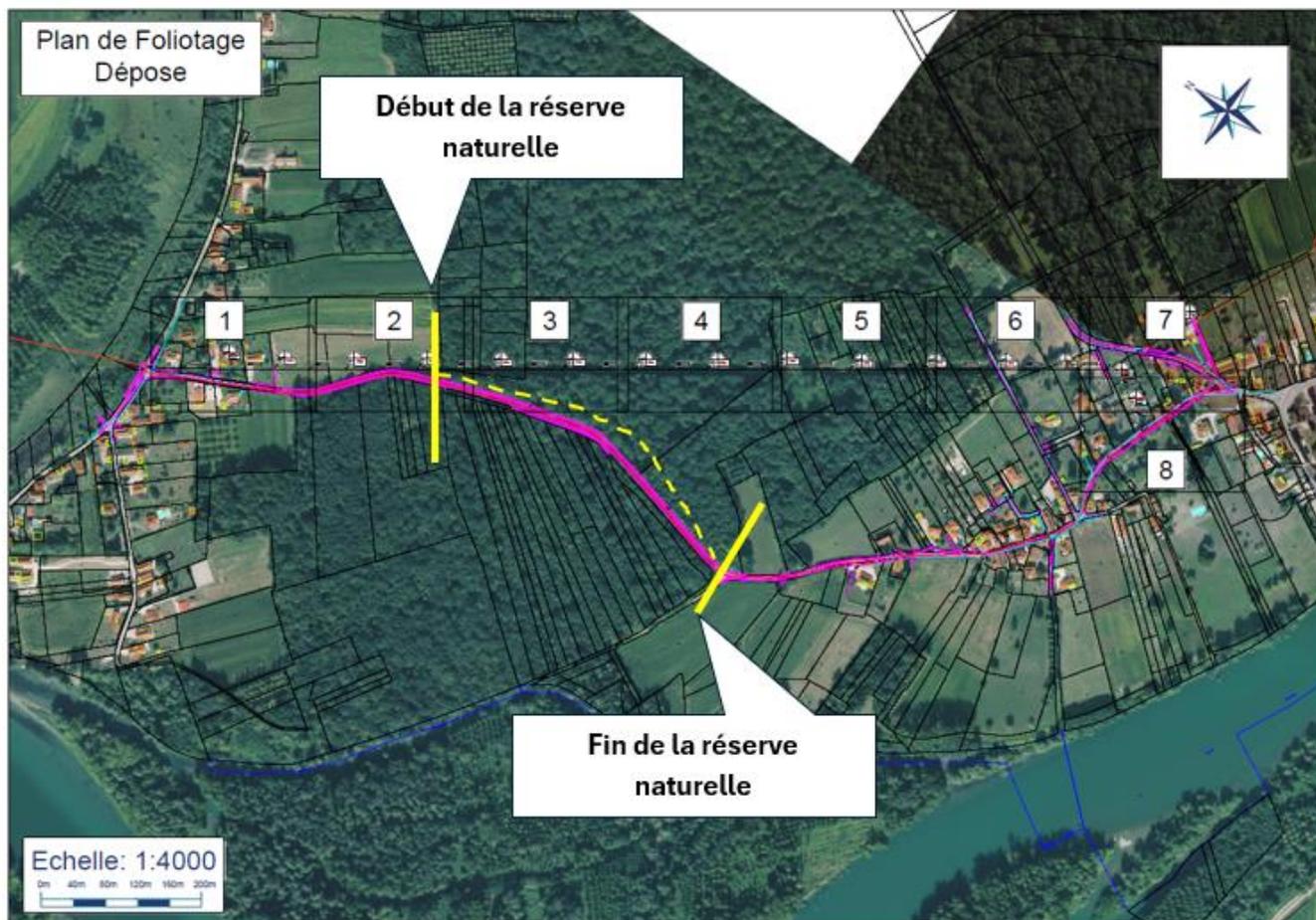


Figure 2 : Délimitation de la réserve naturelle.

Lors de tous nos chantiers nous essayons de limiter au mieux nos empreintes sur l'environnement. Nous revenons sur ce point en troisième partie de ce dossier

II. Descriptions de travaux

A. Méthode de travail

Les travaux démarrent après un repérage de l'ensemble des réseaux existants. La pose du câble HTA se fera en moyenne à 1.00 m de profondeur. La profondeur sera à confirmer au fur et à mesure des investigations complémentaires, notamment des croisements de réseaux existants. Les profils seront revus et corrigés si nécessaire.

Le tronçon démarre au niveau de la parcelle G 0468 au niveau du poteaux et rejoint la chaussée de la rue du château.

La pose du câble HTA se fera peut-être à l'aide d'une trancheuse sinon en mode traditionnel.

Les routes seront barrées et un itinéraire de déviation vous sera proposé ultérieurement.

Pour faire ce tronçon l'équipe travaille en 2 ateliers : Une partie de l'équipe qui suit éventuellement la trancheuse avec une pelle 8T et un camion 8x4. Cette équipe sable au fur et à mesure la pose du câble. Un opérateur contrôle également la bonne pose du grillage avertisseur et alerte le conducteur en cas de croisement de réseaux.

La deuxième partie de l'équipe derrière la trancheuse remblaye la tranchée, à l'aide d'une pelle 5T et d'un MECALAC équipé d'un sabot de compactage et d'une balayeuse. Un deuxième camion charge les matériaux impropres et excédentaires. L'équipe met en œuvre le matériau concassé pour reboucher complètement la tranchée. Une partie des déblais évacués vont pouvoir être réutilisées pour cette phase. L'excédent sera évacué par camions sur notre plateforme ou en carrières habilités.

Si nécessaire, pour gagner du temps et pour éviter d'accrocher des réseaux sensibles une aspiratrice interviendra pour dégager les réseaux sensibles (photo ci-dessous).



Les matériaux de remblaiement seront approvisionnés depuis la carrière MBTP à Brégnier Cordon. Depuis plusieurs années notre entreprise collabore avec cette société. Pour la réalisation du projet cela présente 2 avantages non négligeables.

-La société MBTP est une société locale qui embauche des personnes sur notre territoire et participe donc à notre activité économique

-La société MBTP a moins de 10 km du chantier, ce qui limitera à la fois les risques routiers et la pollution engendrée par les déplacements.

Pour ce qui est du compactage des tranchées nous aurons la possibilité d'utiliser les plaques vibrantes et les pilonneuses mais également une plaque vibrante raccordée au MECALAC. Au commencement du chantier les chefs d'équipe posséderont un tableau récapitulatif (cf. ci-dessous) dans lequel en fonction des matériaux et du matériel de compactage utilisé ils sauront quelle est l'épaisseur des couches à compacter ainsi que le nombre de passes.

Nature des matériaux	Etat	Objectif de compactage												Commentaires		
		en partie supérieure				remblai				consolidation q3						
		PV1	PV2	PV3	PV4	PQ1	PQ2	PQ3	PQ4	PN0	PN1	PN2	PN3	PP1	PP2	
R103 C1B1 C1B3-D1 D2-D3 F3I	e Q/L n V		15 20 10 1.3	20 30 9 1.3	25 45 8 1.5		15 15 10 1.0	20 25 8 1.0	30 40 8 1.0		20 30 6 0.9	25 40 6 0.9	30 45 6 0.9		25 15 6 0.4	Mat. non argileux non très argileux et assésés (**)
GNT	e Q/L n V			15 20 10 1.3	15 30 8 1.5		15 15 10 1.0	20 25 8 1.0		15 15 10 0.9	20 20 10 0.9	20 25 7 0.9				

ENFIN... VTM vient tout récemment de faire naître VTM Granulats. Pour le respect de notre environnement de plus en plus fragile nous avons aménagé une plateforme de RECYCLAGE à YENNE ... ainsi tous les matériaux extraits des tranchées seront revalorisés soit par criblage soit par concassage !!! Cette plateforme n'est qu'à 10 km du chantier.

B. Zone de stockage

Afin de limiter au maximum l'impact sur la réserve nous avons cherché le meilleur endroit possible pour entreposer le matériel et les engins de chantiers.

Utiliser la voie communale, à la sortie de la forêt d'Evieu. L'avantage est la proximité avec le chantier. En effet, nous travaillerons sur la chaussée de la rue du château.

Ce chemin communal est au centre de la zone des travaux et fera une aire de retournement idéale pour nos camions sans trop impacter les riverains.



Figure 3 : Zone de stockage et de retournement

III. Eco-chantier

A. Impact sur l'environnement

A notre échelle de PME, nous mettons tout en œuvre pour réaliser des ECOCHANTIERS

Respect de la faune et de la flore :

Des mesures sont prises pour stocker les matériaux.

Les installations de chantier et les accès aux chantiers sont réalisés en dehors des zones sensibles

Réduction des nuisances sonores :

Information des riverains sur les conditions du déroulement du chantier et sur les actions particulièrement bruyantes

Organiser le chantier de façon à limiter les équipements générant trop de bruit à proximité des habitations et des voies d'accès

Respecter les horaires de travail

Organiser la livraison et la circulation du chantier

Propreté du chantier :

Délimiter de manière lisible le chantier

Lors de la préparation du chantier, sont définies et délimitées les différentes zones du chantier :

- stationnements
- cantonnements
- aires de livraison et stockage des approvisionnements
- aires de fabrication ou livraison du béton
- aires de manœuvre
- aires de tri et stockage des déchets

Des moyens sont mis à disposition pour assurer la propreté du chantier

(Bacs de rétention, bacs de décantation, protection par filets des bennes pour le tri des déchets ...)

Le nettoyage des cantonnements intérieurs et extérieurs, des accès et des zones de passage, ainsi que des zones de travail, est effectué régulièrement.

Les modalités de nettoyage et la répartition des frais y afférent sont définis dans le CCAP et la répartition des dépenses communes aussi.

Le brûlage des déchets sur le chantier est interdit

Le matériel partant du chantier est nettoyé pour ne pas salir les voies communales

Préservation de la qualité de l'air :

En arrosant le chantier pour éviter les poussières si nécessaire,

En adaptant la conduite des véhicules

Et en organisant un entretien régulier de celui-ci par nos mécaniciens.

Aucun brûlage des matériaux est fait ; et les salariés sont équipés de masque si nécessaire

B. VTM Environnement et VTM Granulats

Pour tous nos chantiers nous réalisons le tri de l'ensemble des déchets. VTM possède une déchetterie professionnelle VTM Environnement. Nous recyclons également l'ensemble des déblais qu'ils soient terreux ou que ce soient des croues d'enrobés grâce à notre société VTM Granulats.

SUR NOTRE SITE

DEPUIS 2017

Tous nos déchets de chantier sont triés où
déposés en décharges agréées.

Comment vider vos déchets ?

PROFESSIONNELS
Avant de vider vos déchets, veuillez s'il vous plaît **ouvrir un compte et signer un devis**.
Une fois sur notre site, présentez-vous à l'accueil et annoncez :
- Nom de l'entreprise
- Type de déchets
- Nom du chantier
- Immatriculation du véhicule
Avant de repartir, merci de venir récupérer votre ticket de pesée à l'accueil.

PARTICULIERS
Avant de vider vos déchets, veuillez s'il vous plaît **passer à l'accueil**, légalement sur place après dépose de vos déchets.

Vous souhaitez des informations complémentaires sur le fonctionnement de la déchetterie ou sur les modalités d'inscription, contactez-nous :

Email : contact@vtm-environnement.fr
Tel : 04 79 36 74 75

Renseignements et informations

VTM ENVIRONNEMENT
ZAC des Fontanettes
73170 Yenne
Email : vtm.environnement@orange.fr
Tél. 04 79 36 74 75

HORAIRES
Du lundi au vendredi
de 6h45 à 12h
et 13h30 à 18h30

OUVERTURE de la déchetterie pour professionnels & particuliers
Lundi 3 avril 2017 à YENNE

VTM Environnement est heureux de vous recevoir à l'occasion de l'ouverture de la **NOUVELLE DÉCHETTERIE PROFESSIONNELLE À YENNE**.

Lors des travaux : nous constatons la production de différentes catégories de déchets : essentiellement des déchets inertes (matériaux et gravats), quelques déchets banals (ferrailles, plastiques, emballages cartons) et quelques déchets spéciaux issus de l'entretien des engins de chantier (huiles usagées, filtres, batteries, liquides de refroidissement...)

Pour éviter ces nuisances

Nous évacuons les déchets de démolition vers des centres locaux de tri et valorisation des déchets du BTP dont notre entreprise VTM Environnement ou à défaut vers des dépôts définitifs.

Nous trions les déchets générés par le chantier avec des dispositifs de collecte des déchets appropriés ;

Nous nettoyons en permanence le chantier ;

Nous éliminons les déchets dans les filières agréées adéquates.

Soucieux de préserver les ressources naturelles et de limiter la mise en décharge des déchets inertes, nous souhaitons valoriser les excédents générés par les chantiers et utiliser des matériaux recyclés (bétons concassés, schistes houillers, mâchefers d'incinération d'ordures ménagères...) en remplacement de matériaux naturels chaque fois que cette substitution présente un bilan technique et économique favorable.

Collecte sélective des déchets de chantiers

Pour assurer au mieux la collecte sélective des déchets de chantiers qu'il n'est pas toujours facile d'organiser sur les lieux des travaux, nous avons adopté le système suivant.

Les camions de chantiers sont équipés de BENNES. Les déchets sont systématiquement collectés sur les chantiers, puis ramenés sur notre site de l'entreprise, équipé de bennes :

Métaux, cartons, bois et DIB sont mis dans 4 bennes séparés pour pouvoir être ainsi recyclés.

Il en est de même pour les matériaux que nous pouvons revalorisés. Sur notre plateforme VTM GRANULATS, Des zones sont dédiées permettant un tri des déblais. Les matériaux bruts seront ensuite concassés et / ou criblés pour être sélectionné en fonction du diamètre des agrégats obtenus.

L'objectif étant de revaloriser les déblais afin de les réutiliser comme remblais dans de nouveaux chantiers de voiries et de réseaux enterrés.

L'objectif des travaux étant d'améliorer la qualité du réseau électrique de la commune de Groslée Saint Benoit et d'éliminer la ligne aérienne qui traverse la réserve naturelle.

L'impact environnemental sur le long terme est donc fort positif en permettant à la fois de stopper une pollution sonore et visuelle et également d'éviter la dégradation de la faune et de la flore lors des interventions de dépannage.

